

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 25 SEPTEMBRE 2017 À 17:30 HEURES :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Pierre Tétrault siège 3
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

ABSENTS

Marie-Ève Roger siège 2
Lise Bolduc siège 4

Était également présente : Karine Boucher, directrice générale

ORDRE DU JOUR

- 1 Construction d'un terrain de soccer - Présentation et acceptation de soumission
- 2 Rénovations du Garage et entrepôt municipaux
- 3 Assurance collective - Renouvellement 2017-2018
- 4 Cahier spécial Habitation - Demande de publication
- 5 Règlement 604 - Honoraires de laboratoires
6. Levée de l'assemblée

227-17-09-25

**CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SOCCER
PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION**

ATTENDU QUE des demandes de soumissions pour la construction d'un terrain de soccer à l'est de l'école de la Chanterelle ont été demandées par appel d'offres, paru au système électronique SEAO, le 05 septembre 2017 et dans le Journal La Tribune, édition du 2 septembre 2017;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le vendredi 22 septembre 2017 à 11h00 le résultat des 4 (quatre) soumissions reçues est le suivant :

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Grondin Excavation	341 466.92 \$
Tijaro Limitée	392 869.58 \$
Normand Jeanson Excavation Inc.	531 414.45 \$
Construction Groupe Prévost	286 747.65 \$

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la firme EXP, en date du 25 septembre 2017, le plus bas soumissionnaire soit Construction Groupe Prévost Inc est conforme aux plans et devis de soumission, datés du 1^{er} septembre 2017, dossier SHE-00236168;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, Construction Groupe Prévost Inc. au montant de 286 747.65 \$ deux cent quatre-vingt-six mille sept cent quarante-sept dollars et soixante-cinq cents (taxes incluses), pour la construction d'un terrain de soccer à l'est de l'école de la Chanterelle, telle que présentée en date du 22 septembre 2017, et selon les conditions et spécifications émises aux plans et devis de soumission, daté du 1^{er} septembre 2017;

QUE l'acceptation est conditionnelle à la signature de tous actes nécessaires au bon déroulement du dossier (bail emphytéotique, donation de BRP, servitude, etc.).

ADOPTÉE

228-17-09-25

RÉNOVATIONS DU GARAGE ET ENTREPÔT MUNICIPAUX AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le paiement à Rénovations Pierre Groulx 2009 Inc représentant un montant de 83 616.72 \$ (taxes incluses), pour les travaux de rénovation du garage et entrepôt municipaux, telle que soumissionnée en date du 31 mai 2017.

ADOPTÉE

229-17-09-25

ASSURANCE COLLECTIVE - RENOUELEMENT 2017-2018

ATTENDU QUE les conditions financières proposées par l'assureur Financière Manuvie, pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018, sont justifiées ;

ATTENDU les recommandations favorables du Groupe Financier AGA Inc. notre courtier d'assurances collectives ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Ville de Valcourt et qu'ils jugent opportun de les accepter ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par Financière Manuvie concernant l'assurance collective des employés de la Ville de Valcourt, pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 ;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QU une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à madame Stéphanie Bélisle, du Groupe Financier AGA Inc.

ADOPTÉE

230-17-09-25

CAHIER SPÉCIAL HABITATION - DEMANDE DE PUBLICATION **JOURNAL LA PENSÉE DE BAGOT**

ATTENDU QUE le Journal La Pensée de Bagot, publiera UN (1) cahier spécial « Habitation », le mercredi 04 octobre 2017 et demande au Conseil municipal de faire paraître une publicité à l'intérieur de ce cahier spécial;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte ou refuse la demande de publication dans le cahier spécial « Habitation » qui sera publié le mercredi 04 octobre 2017 à l'intérieur du journal : «La Pensée de Bagot».

ADOPTÉE

231-17-09-25

RÈGLEMENT 604 – TRAVAUX PLACE DES CORMIERS ET PLACE DES LILAS **OFFRE DE SERVICES HONORAIRES DE LABORATOIRES** **SERVICES EXP INC - LABORATOIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service venant des Services EXP Inc. – Laboratoire pour les honoraires de laboratoire dans le cadre des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout, reconstruction du service de voirie dans les rues : Place des Cormiers et Place des Lilas, en vertu du règlement 604 et telle que détaillée dans l'offre jointe en date du 11 septembre 2017 représentant un montant de 14 216 \$ (taxes non incluses) .

ADOPTÉE

232-17-09-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 17:48 heures.

ADOPTÉE